FORMULAIRE D'INSCRIPTION 26/27

ADOS (16-18 ans)

Ou Formation initiale terminée

Merci de cocher ci-dessous votre situation :

○ 1ère inscription ○ Réinscription

CHOIX DU MODULE

Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5
Cours d'instruments + Formation musicale + Pratiques d'ensemble	Cours d'instruments + Formation musicale	Cours d'instruments + Pratiques d'ensemble	Pratiques d'ensemble Uniquement	Formation musicale + Pratiques d'ensemble

Veuillez **cocher** le module sélectionné ci-dessous :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

RENSEIGNEMENTS ELEVE

NOM : ..... Prénom : .....

Sexe : ○ Féminin ○ Masculin Date de naissance : ..... /..... /..... Classe de l'enfant : .....

Adresse : .....

..... Ville : ..... Code postal : .....

Besoins spécifiques : ○ Oui ○ Non

REPRESENTANT LEGAL 1 (responsable payeur)

NOM : ..... Prénom : .....

○ Mère ○ Père ○ Autres (précisez) : ..... Profession : .....

Adresse complète *(si différente de celle de l'élève)*:

.....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... /..... Courriel : .....@.....

REPRESENTANT LEGAL 2

NOM : ..... Prénom : .....

○ Mère ○ Père ○ Autres (précisez) : ..... Profession : .....

Adresse complète *(si différente de celle de l'élève)*:

.....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... /..... Courriel : .....@.....

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autre que les responsables légaux)

NOM : ..... Prénom : .....

Lien de parenté : ..... Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... /.....

Si votre enfant a des besoins spécifiques et que vous souhaitez bénéficier d'un aménagement de l'offre pédagogique, merci de prendre contact avec la direction de l'école.

CHOIX DES COURS

Souhait de l'instrument :

Souhait 1 : …… Souhait 2 : ……

En cas de pratique d'un second instrument, merci de remplir un autre formulaire.

Souhait de la Formation Musicale :
Veuillez cochez le créneau des cours que vous souhaitez en fonction du module choisi :

Formation Musicale : (pour les modules 1, 2 et 5)

◯ **FM1-FM2 Ados** : Mardi 19h45-20h30

◯ **FM2 (Petite Harmonie)** : Mercredi 16h15-17h

◯ **FM3 Ados** : Mardi 19h-19h45
◯ **FM3 (Petite Harmonie)** : Mercredi 18h-18h45

◯ **FM4 Ados** : Mardi 20h30-21h15

Formation spécifique MAAJ (Musiques Actuelles Amplifiées-Jazz) :
Possible à partir de FM3
◯ Lundi 18h-19h

Souhait des Pratiques d'Ensembles : (pour les modules 1,3,4 et 5)

Cochez votre souhait d'ensemble(s) sur le tableau page suivante :

(L'accès aux ensembles ne peut se faire qu'avec l'accord du professeur d'instrument et de l'enseignant en charge de l'ensemble, en fonction du niveau de l'élève et des places disponibles).

Des changements de pratique d'ensemble sont possibles à la rentrée. La confirmation d'inscription dans les pratiques d'ensemble n'est définitive que fin septembre/début octobre.

Liste des instruments enseignés

Alto
Basson
Clarinette
Clavecin
Contrebasse
Cor
Flûte à bec
Flûte traversière
Guitare classique
Hautbois
Percussions
Piano classique
Saxophone
Trombone
Trompette
Tuba
Viole de gambe
Violon
Violoncelle

Basse électrique
Batterie
Chant (lyrique ou pop)
Contrebasse
Guitare électrique
Guitare Folk
Guitare Jazz
Piano Jazz

Les Ensembles Ados (Lycée) ou Formation initiale terminé 2026/2027

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ENSEMBLES DE MUSIQUES CLASSIQUES - ANCIENNES					
○ **Orchestre Symphonique de la Batterie** 18h30-20h		○ **Petite harmonie** 17h-18h	○ **Ensemble de trombones** 19h-20h (1x/15j)		○ **Ensemble musique ancienne - débutants** 9h-10h
		○ **Ensemble Petites cordes** 17h30-18h30			
○ **Ensemble de flûtes traversières** 20h-21h		○ **Harmonie** 18h30-20h			○ **Ensemble de cuivres** 11h30-13h00
		○ **Musique de chambre** 19h-20h30			
		○ **Ensemble de clarinettes** 20h-21h			○ **Ensemble musique ancienne - confirmés** 14h-16h (1x/15j)
ENSEMBLES DE MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIEES JAZZ (MAAJ)					
○ **Ensemble de Jazz** 20h-21h	○ **Guyancourt Jazz Combo** 19h30-21h	○ **Ensemble Pop-Rock** 15h-16h	○ **Ensemble Jazz Funky Monkeys** 20h-21h30		
○ **Ensemble Pop Rock** 21h-22h	○ **Son & effets Musiques Actuelles** 21h-22h	○ **Ensemble Jazz-Funk** 18h30-19h30			
	○ **Ensemble de jazz** 19h-20h	○ **Ensemble de jazz manouche** 13h30-14h30			
	○ **Ensemble Pop-Rock** 20h-21h	○ **Ensemble Mix** 20h-22h			
ENSEMBLE DE CLAVIERS					
	○ 17h30-18h30	○ 14h-15h		○ 19h-20h	○ 11h-12h
	○ 18h30-19h30	○ 18h30-19h30			
CHORALE					
○ **Chorale adultes/grands ados** 19h-20h					
ENSEMBLES DE PERCUSSIONS					
○ **Percu africaines enfants/ados** 18h50 à 19h50		○ **Percussions brésiliennes** 18h40-19h40			
		○ **Percussions africaines adultes** 20h30-21h30			
ENSEMBLES DE GUITARES CLASSIQUES					
○ 19h-20h		○ 16h-17h			
○ **Trio de guitares classiques** 19h30-20h30					
MUSIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR (MAO)					
	○ 17h30-18h30 **(débutants)**				
	○ 18h30-19h30 **(intermédiaires)**				
	○ 19h30-20h30 **(avancés)**				
	○ 20h30-21h30 **(avancés)**				

LOCATION D'INSTRUMENT

O oui **O non**

Les instruments en location dans le cadre des études de l'E.M.M.D. font l'objet d'un contrat de location (la location n'est pas automatique et est laissée à l'appréciation de la Direction).
Dans la limite du parc instrumental disponible.
Les instruments qui sont exclus du dispositif de location de l'E.M.M.D. sont :
La batterie, le clavecin, la flûte à bec, toutes les sortes de guitares, le piano, le tuba, la viole de gambe.
Toutefois, les enseignants pourront vous orienter vers un professionnel pour louer votre instrument.

ASSURANCES

1. **Responsabilité Civile**

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e) : ……

Certifie être titulaire d'une assurance garantissant ma responsabilité civile et la responsabilité civile de mon enfant si celle-ci venait à être mise en cause dans l'enceinte et dans le cadre des activités de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse de Guyancourt, *in situ* et en dehors de l'établissement. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui. Pour les dommages subis par l'enfant, les parents doivent souscrire une assurance complémentaire.

- **Compagnie ou agent :** ……
- **Numéro de contrat :** ……

Les élèves sont sous la responsabilité de l'École Municipale de Musique et de Danse qu'à partir du moment où ils sont confiés à leur professeur dans sa classe et uniquement pendant la durée du cours. Cette responsabilité ne s'exerce pas pour les attentes avant ou après les cours, les élèves mineurs sont alors sous la responsabilité de leurs parents. Seule une autorisation signée des parents permet à un élève mineur de quitter les locaux pendant les heures de cours si nécessaire.

2. **Assurance location d'instrument** : Une attestation d'assurance actualisée doit être fournie à l'EMMD pour toute location

PARTICIPATION AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ANNEE 2026-2027 :

Je souhaite participer au conseil d'établissement de l'E.M..M..D. **un seul membre par famille pourra y participer :**

➢ O OUI O NON : En tant qu'élève-ADO

ou

➢ O OUI O NON : En tant que parent d'élève (nom/prénom :……)

Pour plus d'informations, vous trouverez la charte du conseil d'établissement sur le site de la Batterie

Date et signature *(du représentant légal)* **:**

AUTORISATION DES DROITS

○ **J'atteste avoir pris connaissance du règlement des études et du règlement intérieur de l'École Municipale de Musique et de Danse disponibles au secrétariat et téléchargeable sur www.labatteriedeguyancourt.fr voir onglet : Ecole Municipale de Musique et de Danse (E.M.M.D.).**

○ **J'atteste avoir pris connaissance de la grille tarifaire 2026-2027.**

○ Pour des raisons pratiques, **j'autorise l'École Municipale de Musique et de Danse à communiquer avec moi par mail**

Concernant les **droits à l'image** (cf chapitre VI du règlement intérieur)
○ J'autorise ○ Je n'autorise pas

Concernant **une intervention en cas de problème médical** (cf chapitre IV-a du règlement intérieur)
○ J'autorise ○ Je n'autorise pas

J'autorise Scène 2 Guyancourt à m'envoyer sa **newsletter mensuelle**
○ J'autorise ○ Je n'autorise pas

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier/informatique par la commune de Guyancourt afin d'inscrire les élèves, de facturer et de gérer l'organisation des cours y compris à distance et la location d'un instrument. Elles sont collectées par l'École Municipale de Musique et de Danse et lui sont destinées ainsi qu'au service Régie des recettes et aux enseignants. Elles sont conservées 10 ans pour les inscriptions, 1 an pour les pré-inscriptions sans suite. La base juridique du contrat est le traitement. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer vos droits d'effacement au terme des délais de conservation, d'accès aux données, de rectification ou de limitation en contactant le Délégué à la Protection des Données personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

CHOIX DU MODE DE PAIEMENT

Veuillez cocher votre choix : ○ Trimestriel ○ Annuel

Merci de vous référer à la *Grille tarifaire* et à la notice *Calcul du quotient et paiement*.